



**Monsieur Didier GUILLAUME**  
**Ministre de l'Agriculture et de**  
**l'Alimentation**  
**78, rue de Varenne**  
**75007 PARIS**

Paris, le 11 avril 2020

R/F 2020-04-11

Objet : Demande de soutien dans la démarche européenne

Suivi par : Jean-Marc Vasse – Délégué Général

Monsieur le Ministre,

Lors du Conseil européen des Ministres en charge de l'agriculture du 25 mars dernier, vous avez alerté l'Union Européenne sur l'ampleur des impacts de la crise COVID-19 sur la filière horticole. Par cette intervention, vous avez inscrit la filière du végétal dans les priorités agricoles de l'Union européenne et celles de la France. Seule filière agricole totalement à l'arrêt au 15 mars, vous avez su entendre notre cri d'alarme, reconnaître sa singularité et la nécessité de réponses adaptées.

Depuis, VAL'HOR a engagé un travail au sein d'une coalition de 9 organisations européennes représentant l'ensemble des maillons de la chaîne de valorisation du végétal. Par courrier adressé au Commissaire en charge de l'agriculture, Janusz Wojciechowski, ainsi qu'au Président de la Commission agricole au Parlement européen, Norbert Lins, nous soulignons l'importance de déployer des mesures d'urgence à très court terme et à moyen terme afin de maintenir toute la filière à flot, de la production à la vente, en passant par les prestations et services (courrier en annexe).

Le Commissaire européen en charge de l'agriculture vous a invité, ainsi que vos homologues, à vous emparer des outils mis à votre disposition par la Commission européenne. Nous nous félicitons des souplesses et ouvertures annoncées. Cependant, nous attirons votre attention sur la nécessité de mesures adaptées inédites dans le cadre européen existant. L'horticulture ne fait pas partie des secteurs soutenus par la Politique Agricole Commune, les mécanismes de gestion de crise ou de gestion des marchés ouverts dans le cadre de l'OCM unique ne sont que partiellement adaptés aux difficultés de notre secteur. Nous souffrons d'un déficit de reconnaissance au sein des orientations des fonds structurels ou des programmes de promotion co-financés par l'Union européenne.

Pourtant, notre secteur est essentiel pour le monde de demain. Le végétal est essentiel à la vie : essentiel à la sauvegarde de la biodiversité, essentiel à la lutte contre le réchauffement climatique, contre la pollution, essentiel à la santé et au bien-être de nos concitoyens. La période de confinement les invite à comprendre combien le végétal est essentiel.

**La filière horticole n'était pas prioritaire, vous avez fait en sorte qu'elle le devienne ; les mesures françaises et européennes doivent le traduire. Nous vous demandons de soutenir nos demandes portées devant la Commission européenne.**

En parallèle, et à très court terme, l'ensemble de la filière se mobilise pour assurer un maintien de l'activité et notamment de la production française, enjeu majeur d'une capacité de reprise lorsque la crise sera derrière nous. Ainsi, nous nous félicitons du pragmatisme de la décision gouvernementale de qualifier le plant potager comme produit de première nécessité et l'accès à l'ensemble des rayons des jardinerie pouvant ouvrir, c'est-à-dire celles qui proposent des produits d'animalerie, considérés comme de première nécessité. Mais ces évolutions ne peuvent occulter le déséquilibre ainsi généré au sein de notre filière. Car ceux qui ne vivent que de la vente du végétal, sont eux à l'arrêt. Ils doivent donc pouvoir ouvrir et accueillir du public. Nous appelons à la cohérence du traitement qui ne peut que bénéficier à l'ensemble de la filière et ainsi prendre en compte la saisonnalité de nos activités et le caractère périssable de nos produits. Nos professionnels sont responsables. Ils sauront mettre en œuvre les consignes sanitaires pour sécuriser leur personnel et leurs clients et ainsi poursuivre leur contribution à l'effort national de lutte contre le COVID-19.

Depuis le début de la crise, vous avez fait montre d'un intérêt tout particulier pour la filière et je tiens à vous remercier très sincèrement des premières décisions favorables qui ont été prises et qui ont été saluées par les professionnels. Je sais pouvoir compter sur votre soutien pour assurer aux entreprises de la filière la capacité à pouvoir se relever et sauver ainsi l'Horticulture française.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma haute considération.

Le Président,



Mikaël MERCIER